Retour SUD du CA du 13/10

Dans un certain **décalage avec le mouvement en cours** (le 13 était aussi une journée de mobilisation), ce CA INRAE s'est déroulé au siège sans grand coup de théâtre, d'autant que la plupart des représentant·es du secteur agricole privé (groupe Avril, coopérative Vivescia, FNSEA/Chambre d'Agriculture 76…) étaient absent·es.

Les déclarations liminaires des trois organisations syndicales ont rencontré un silence poli de la DG. Celle de SUD avait interpellé l'assemblée sur trois facettes d'un grand désapprentissage à l'oeuvre : **le passage en force de l'agro-industrie européenne avec l'Omnibus X, le comportement maintenant explicitement néfaste des acteurs de l'IA générative envers la recherche, la dérive française en matière de doctrines de maintien de l'ordre** ...

Lire notre déclaration liminaire sur sud-recherche.org ↗

[*Sur notre solidarité avec le mouvement de la jeunesse, voir plus bas*]. En creux dans les échanges, SUD a pu noter deux allusions du PDG Philippe Mauguin et de la DG Scientifique Carole Caranta à notre interpellation sur l'IAg, dans une défense implicite d'une "bonne IA faite dans un but précis par des gens formés" qui n'était justement pas notre propos. [*Incise : au moment où nous rédigions ce message, nous avions sur nos murs des affichettes à base de visuels slopifiés sur le "mois de la cybersécurité, tandis que l'intranet Inrae était en maintenance précisément* ***à cause*** *d'OpenAI...*].

Solde budgétaire et désorganisations...

Le sujet principal du CA était le budget rectificatif n°2 (ou BR2), sur lequel SUD s'est abstenu. Nous n'avons pas de coup de rabot inattendu, avec une subvention du Programme 172 très légèrement ajustée à la hausse. Nous avons par contre **un solde budgétaire qui s'aggrave** . Les causes du trou préexistant étaient déjà connues, explicitement présentées par la direction elle-même : des mesures « fonction publique » qui n'ont été que partiellement compensées en juin, la baisse 2025 de la subvention du ministère de l'agriculture. La mauvaise surprise supplémentaire vient de **baisses de recettes dues principalement aux contrats de plan état-Région (CPER)** .

Interrogée - chiffres à l'appui - par SUD sur ce point CPER, la direction a reconnu que nos services d'appui n'arrivent pas à décaisser ces contrats au rythme souhaité.

Cette réponse confirme notre lecture d'une **situation largement dégradée par rapport à la génération précédente** : alors que les CPER 2015-2020 ont pu être à peu près menés à terme (à 89% en 2025), le taux de réalisation des CPER 2021-2017 plafonne à moins de 30% depuis deux ans. La mention pudique d'« opérations [*encore*] non dénouées » aperçue sur un coin de diapositive témoigne par ailleurs selon SUD de la **désorganisation durablement créée par la bascule SIFAC** .

💸Tarifications, non-créances, "concurrences"

Les autres points soumis au vote étaient plus techniques. Nous avons voté pour une clarification de la gouvernance tarifaire de l'INRAE, en prenant le temps de rappeler comme en 2021 les **dérives liées au développement de la tarification de produits et services : concurrence avec l'activité scientifique, concurrence entre unités.**

SUD s'est ensuite abstenu sur des admissions en non-créances. Nous avons interrogé la DG sur **le cas particulièrement rageant d'Hydroption** , un éphémère fournisseur d'électricité à la sphère publique qui avait fait faillite en 2021. Il nous a été confirmé que pour les 250 (!) acteurs publics concernés, il n'y aurait plus de recours possibles (la note pour l'INRAE est d'au moins 3,5 M€). L'occasion de lire ou relire les **positions étayées de longue date par nos camarades de SUD énergie sur le service public de l'énergie** (Propos introductifs d'Anne Debrégeas à l'audition sénatoriale Commission Prix de l'électricité – 02/04/2024, p. 2) :

"La seule concurrence – loin d'être libre et non faussée - concerne une activité artificielle, créée pour l'occasion : la fourniture . C'est une activité purement commerciale et financière qui n'a aucune utilité, quoi que disent les fournisseurs. A la différence des détaillants, ils ne mettent pas le produit à disposition de leurs clients. Ils ne touchent pas à l'électricité, ne la choisissent pas, ne la stockent pas, ne l'acheminent pas vers le client, n'ont pas de prise sur sa qualité. Le représentant [*français de l'association ces fournisseurs*] met en avant une gamme d'offres permettant de couvrir plus ou moins le risque de volatilité des prix selon le profil de client : mais c'est un risque qu'ils ont eux-mêmes créé et qui n'existe pas dans un système public"

🐄Et trois points pour information

Une présentation à deux voix du PEPR élevage durable n'a pas déclenché de réactions outrées. On pouvait y apprendre notamment les efforts estivaux d'équipes Inrae sur l'identification sur les cheptels français d'un nouveau virus dit *shamonda-like* dont la transmission à un patient humain aurait été détectée cette semaine.

Il a fallu que les organisations syndicales insistent pour échanger sur les deux dernières pièces fournies au conseil. Après avoir un passage rapide sur les *startups* , **SUD a tenu à commenter le bilan des chaires de professeur junior (CPJ)** : une politique que nous récusons sur le fond, mais le parcours de nos collègues qui choisissent de tenter ce parcours de recrutement mérite d'être accompagné au mieux. Les CPJ sont un très petit flux à l'échelle de l'ESR mais un dispositif un peu scruté, d'autant que celles de l'INRAE, avec une durée de trois ans, arrivent avant les autres à leur terme. SUD constate que les CPJ façon INRAE ne tiennent, pour l'heure, pas du traquenard de la *tenure track* , avec un **taux de titularisation proche de 100%** sur les campagnes 2021-2023. Par contre, avec 3 postes non pourvus sur 10 sur la campagne 2026, SUD remarque un **problème d'infructuosité** , d'autant plus gênant que sur 2 des postes, il y avait des candidatures en

nombre a priori correct (8 et 16). Reste à voir ce qu'il restera de ce dispositif dans le budget 2027...

[ET AUSSI...]
Dans un contexte volatile et protéiforme où se multiplient notamment les attaques sur l'état de droit et les atteintes au droit de manifester, nous vous partageons le début du tract publié par l'Union Solidaires le 21/10 :

Nous vivons un mouvement inattendu...

Il a commencé par une **mobilisation de la jeunesse** scolarisée, dans les lycées puis les universités, qui porte des **revendications claires** : le recrutement de personnel dans l'éducation, un plan de rénovation du bâti scolaire, l'abrogation de la réforme du bac et de Parcoursup. L'élan donné par ce mouvement, la **répression inédite et intolérable** qu'il subit, en même temps que la **situation impossible dans laquelle se retrouve la population face à la vie chère** , ont conduit des centaines de milliers de personnes à répondre à l'appel à manifester le 17 octobre. Leur parole s'est exprimée dans autant de pancartes et de slogans, mais **le cadre d'organisation et d'expression des revendications de ce mouvement-là reste encore à construire** .

Pour gagner, il est vital d'enclencher une troisième étape en se réunissant sur les lieux de travail.

Cela permettra de se parler entre collègues, de contrer le discours autoritaire du gouvernement, de définir des revendications locales et nationales et de s'organiser.

Notre objectif : construire la grève qui seule permettra de bloquer l'économie, de mettre le maximum de pression sur le patronat et le gouvernement, et d'imposer un rapport de force en notre faveur.

Pour cela, la préparation de la **grève interprofessionnelle du 5 novembre** est une première étape.

La bataille ne fait que commencer.
Il n'y a pas de méthode "magique" mais nous avons pour nous l'expérience des luttes précédentes.

Comment gagner ?
(lire la suite sur solidaires.org ↗)